A V I S P U B L I C

Édition du 23 septembre 2023

AVIS DE PROMULGATION
DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-08-0759

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 21 août 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté la résolution numéro 2023-08-0759 accordant une autorisation pour l'usage d'habitation multifamiliale numéro 2023-80099 pour la propriété située au 330, rue Saint-Charles Sud, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adoptée sous les projets de résolution numéros PPR10-2023 et SPR10-2023.

2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption de la résolution n'a été reçue dans les délais impartis par la loi.

3. Que ladite résolution a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 18 septembre 2023.

4. Que ladite résolution est consignée au procès-verbal de la séance du 21 août 2023 et peut être consultée au bureau du greffier, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

5. Que ladite résolution entre en vigueur, selon la loi, le 18 septembre 2023.

Donné à Granby, ce 22 septembre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier